

Artisans, commerçants, professions libérales,
professions indépendantes...

DCR

Gagnez en sérénité en effectuant votre déclaration commune **des revenus** sur **net-entreprises.fr**



Plus sûr, plus rapide
et entièrement gratuit :
la DCR sur
net-entreprises.fr
satisfait plus
de 95 % des assurés,
experts-comptables
et organismes
de gestion agréés*



Auto-entrepreneur ?
Merci de lire au verso.



NET-ENTREPRISES·FR

La solution globale pour vos déclarations sociales

URSSAF – AGIRC-ARRCO – CNAV/TDS – PÔLE EMPLOI
CNAMTS – RSI – MSA – UNÉDIC – CI-BTP – CCVRP – CS
CTIP – FFSA – FNMF – MEMBRES ASSOCIÉS : CFDT – CGPME – CGT
CGT-FO – CSOEC – FNSEA – MEDEF – SYNTEC INFORMATIQUE – UPA

net-entreprises.fr vous simplifie
la déclaration commune des revenus

+ facile : vous trouverez des aides
en ligne.

+ rapide : en quelques clics
la déclaration est envoyée
directement à votre caisse RSI.

+ souple : vous pouvez modifier votre
déclaration même après l'avoir
envoyée.

+ sûr : vous obtenez l'accusé
de réception officiel dès l'envoi
de votre déclaration.

+ économique : il est alors inutile
d'envoyer votre déclaration par
courrier !



**Vous êtes soumis au régime déclaratif
micro social en 2009
(auto-entrepreneur ou sur option) ?**

- Si vous avez été exclusivement soumis au régime déclaratif micro social en 2009, **vous n'avez pas à retourner la DCR.**
- Par contre, si vous avez bénéficié d'une période d'exonération en 2009, avant d'être soumis au régime déclaratif micro social, **vous devez bien effectuer votre DCR.**



NET-ENTREPRISES·FR

La solution globale pour vos déclarations sociales